



Vaccination des 12 - 18 ans

publié le 15/06/2021

À partir du 15 juin, tous ceux qui ont entre 12 et 18 ans peuvent aussi se faire vacciner avec l'accord de leurs parents ou responsables légaux.

Affiche ci-dessous.

 [2021_covid_vaccination_a4_0](#) (PDF de 2.7 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.